

FORMATION INITIALE ET PERFECTIONNEMENT

La formation initiale de charpentière/charpentier CFC est de type « dual » (formation en entreprise et en école). Elle s'effectue une fois la scolarité obligatoire terminée. Sa durée est de 3 ans (4 ans dès la rentrée 2014). La formation pratique s'acquiert en entreprise et en cours interentreprises.

Parallèlement, la personne en formation suit les cours de l'école professionnelle à raison d'un jour par semaine.

La réussite de la procédure de qualification (examen final) en fin de formation donne droit au certificat fédéral de capacité de charpentière/charpentier CFC. L'obtention de ce diplôme est le prérequis ouvrant la porte au perfectionnement professionnel riche de 5 qualifications de niveau supérieur :

- Chef d'équipe charpentier
- Contremaître charpentier
- Maître charpentier
- Technicien diplômé ES
- Bachelor of Science en technique du bois

